

LETTRE OUVERTE AUX PARLEMENTAIRES AVEYRONNAIS

Collectif d'associations Aveyronnaises :

Sauvegarde du Carladez, A P.E.T du Pays belmontais, Beauregard en Levézou, Levézou en Péril, Sauvegarde du Pays du Fel. les Vents de Terre de Murasson, PICPANACA de St Afrique, APPCN de Camarès, Bien vivre en Tremouillais.

Mesdames, Messieurs les parlementaires Aveyronnais,

Vous allez être conduits à prendre des décisions, début octobre, sur les objectifs de développement des énergies renouvelables à l'horizon 2020.

Nos associations, sensibilisées au problème de l'éolien industriel, désirent vous mettre en garde contre son développement tant local que national.

L'application à la lettre des objectifs de Bruxelles et les interprétations erronées des résultats du Grenelle de l'environnement par le lobbying des syndicats du secteur éolien conduiraient notre département et notre pays vers de multiples risques : risque sanitaire, social et politique, risque économique, risque énergétique. Un constat qui demande quelques réflexions.

Un risque sanitaire et politique : Des populations de plus en plus nombreuses vivent dans l'Aveyron auprès des éoliennes industrielles. **Elles subissent des nuisances avérées :** sonores, paysagères, mauvaise réception hertzienne... **Ces nuisances sont connues, mais rarement mesurées ou analysées à posteriori. Elles sont toujours minimisées ! Ce qui a obligé certains préfets à prendre des mesures sanitaires à leur rencontre.**

Des associations et des particuliers se mobilisent pour lutter contre ces implantations faites en dépit du bon sens, en cachette et en force ! ... Certains élus locaux en ont fait les frais lors des dernières municipales, car ils en portent la responsabilité. Les projets ne se font pas sans eux et ils sont les premiers courtisés par les promoteurs !

Les services de l'état sont démunis devant les difficultés réglementaires (permis de construire et instructions des ZDE) et le mystérieux « non-classement » ICPE des éoliennes. Ils sont débordés par le nombre effarant de projets départementaux en cours, qui ajouteraient plus de 350 pylônes, aux 98 déjà autorisés et au 169 en instruction... Personne ne sera épargné !!!

Un risque économique et énergétique : L'Aveyron s'est engagé vers le tourisme vert et s'en est donné les moyens. **Pourquoi sacrifier à l'éolien industriel nos plus beaux atouts paysagers et ruiner ainsi les efforts et les investissements privés ou publics dans ce secteur d'activité ?**

N'oublions pas l'objectif que vous aurez à valider : 25000 Mw de capacité éolienne soit 15000 machines ! Combien de machines supplémentaires pour l'Aveyron déjà richement doté ?

Bien que récemment annulé par le Conseil d'Etat, le prix de rachat de l'électricité éolienne fixé à **82€ du Mw/h**, est trop élevé pour une électricité industrielle, il facilite abusivement le développement de cette filière. Le COMOP propose même d'augmenter ce prix pour les zones « peu ventées » produisant moins de 2200h par an d'équivalent pleine puissance : l'Aveyron sera donc concerné. Favoriser le développement de machines où elles ne produiront pas est un NON SENS !!!

Au niveau national, le risque économique est majeur. Les fabricants de machines sont étrangers. Ils profitent de nos largesses et feront tout pour les voir perdurer.

La France exporte (2007) 12% de sa production électrique sur le marché européen et au prix spot de ce marché. Or ce prix est en moyenne inférieur à celui du rachat de l'électricité éolienne ! **Nous exportons donc à perte et sur le dos du contribuable et de l'abonné EDF** (CSPE sur la facture). Ce risque augmentera d'autant plus que notre parc éolien se développera. **La facture EDF** subirait une inflation sensible surtout s'il est mis en évidence le vrai coût de l'éolien pour les foyers, soit plus de **100€ par an** à l'horizon 2020 si malheureusement l'objectif était atteint, comme le montre la récente étude de **l'Institut Montaigne ...**

La base de notre production étant le nucléaire, il n'est pas envisageable de transposer les politiques énergétiques appliquées par les autres pays européens. La France est, de ce fait, le pays de la CEE à la fois le moins émetteur de CO2 par habitant, et le mieux pourvu en énergies renouvelables avec ses 11,6% de production hydro-électrique. **L'implantation d'éoliennes chez nous ne donnera aucun résultat dans la lutte contre le réchauffement climatique et les GES. Car son développement sera accompagné de celui du thermique, indispensable pour équilibrer le réseau en cas de défaillance du vent, ce qui aboutirait au contraire de l'effet souhaité au niveau du CO2.**

Le coût, l'augmentation des productions de GES ou de CO2, ainsi qu'un risque pour la fiabilité et la gestion du réseau devraient dissuader tout décideur d'orienter notre pays dans cette voie.

Notre département produit bien plus d'électricité qu'il n'en consomme.

Il faudrait 460Km linéaire d'éoliennes, du type de celles de Salle Curan, espacées de 250m pour égaler la production des barrages Aveyronnais ! Ces derniers ont l'avantage de fonctionner à tous moments ! Et ne demandent qu'à êtres modernisés ...

Pour toutes ces raisons, les électeurs que nous sommes, vous demandent de ne pas cautionner par vos votes ce programme éolien qui va, sous couvert écologique, à l'encontre des intérêts de tous.